

IV

LIBERTÉ ET TRANSCENDANCE

REPENTIR ET LIBERTÉ

I. Dans toute action humaine libre, transitive ou immanente, la relation irrationnelle entre la liberté humaine et la transcendance constitue le « paradoxe métaphysique de la liberté ». — La liberté humaine qui par essence intime tend indéfiniment vers sa propre dilatation est angoissée de se trouver de fait dans une « situation intra-mondaine » qu'elle n'a pas initialement voulue, qui constitue la matière et le cadre imposés à son exercice, même quand elle s'en évade par le suicide. La conscience de l'agir libre qui constate qu'elle n'est pas à elle-même le principe de sa propre existence est inquiète de percevoir en elle et autour d'elle les manifestations inéluctables d'une transcendance dont elle a l'intuition, mais qui échappe aux prises de sa raison. Aucune philosophie ne peut éviter ce paradoxe. Toutes, en vue d'accéder de quelque manière à la quiétude de l'intelligence et du cœur s'efforcent de le surmonter grâce à des points de vue très divers sur la nature de la transcendance et le système de ses relations avec l'homme et le monde.

II. Le paradoxe métaphysique de la liberté peut être étudié à propos de n'importe quelle action humaine libre. Mais c'est dans le *repentir*, action libre immanente qu'on peut le saisir avec le maximum d'acuité. Le repentir se nourrit d'une « intention ontologique ». Il n'est ni le regret, ni la crainte, et il ne se réduit pas à un jugement de valeur sur l'action passée. Il naît de la constatation douloureuse d'une rupture dans la conscience de soi comme unité autonome en face de soi-même et en face de la transcendance : autrui ; la société ; le monde ; Dieu. Il prétend pouvoir à tout instant, même à l'heure de la mort, reprendre librement l'action libre qui semblait évanouie dans le passé. Il ne porte pas sur les faits matériels et historiques de l'œuvre, ni sur ses conséquences. L'élan existentiel concret de l'action, définitivement épuisé dans le passé, lui échappe. Il suppose que le mode de spécification de la volonté libre, vécu en tel lieu et en tel moment du temps passé a, de quelque manière, contribué par retour à l'édification du mode d'être de l'agent. Il veut effacer l'accident non pas historique, mais ontologique du : « Je serai toujours celui qui a fait cela. » Au delà du point de vue éthique, le repentir, par un refus actuel, volontaire et libre, prétend extirper de l'agent l'intentionnalité vécue de l'agir passé. La volonté se transcende elle-même en dehors de toute temporalité.

III. Le repentir met en relief d'une façon aiguë le jeu de la liberté en face de la transcendance. Plusieurs points de vue sont possibles : *a)* La transcendance est objective, personnelle, non immanente. *b)* La transcendance est à la fois personnelle et immanente. *c)* La transcendance est conçue comme idéal soutenant un impératif catégorique de portée universelle. *d)* La transcendance est conçue comme constitutif essentiel de l'agir humain. *e)* La transcendance est conçue comme l'au-delà de la « situation-limite » de l'agir humain. Ces divers points de vue prétendent surmonter le paradoxe métaphysique de la liberté en faisant varier jusqu'à la supprimer la distance qui sépare la transcendance et la liberté humaine. De ce fait ils attribuent

au repentir une efficence soit réelle, soit illusoire, soit totale, soit partielle.

IV. TRANSCENDANCE
NON IMMANENTE, OBJECTIVE
ET PERSONNELLE

La liberté humaine est créée et mue par Dieu. Seule lui appartient en propre sa spécification dans l'acte élicite ou l'acte

impéré. Dans le repentir, la volonté libre se détermine en se spécifiant par le refus d'une spécification passée. L'efficence ontologique humaine et naturelle du repentir est insuffisante. La liberté humaine qui ne peut agir que sur des « accidents » trouve sa limite en face de la liberté divine qui crée tous les êtres et les soutient dans l'existence. L'efficence ontologique du repentir obtient sa plénitude par le secours d'une grâce « suffisante » et d'une grâce « efficace », à l'action desquelles l'homme se dispose librement à collaborer. D'où la nécessité de l'action opérative du sacrement. La certitude du renouveau ontologique est à la fois subjective par la foi et objective par le processus juridique de la pénitence et de la réparation. Le paradoxe métaphysique de la liberté dont la solution échappe à la spéculation philosophique est surmonté par un système théologique complexe dans lequel d'ailleurs la difficulté est transposée du domaine de la liberté humaine dans celui de la science divine.

V. TRANSCENDANCE A LA FOIS
PERSONNELLE ET IMMANENTE

a) La liberté divine absorbe la liberté humaine dans une totale « prédestination ». Le

retour à l'intégrité ontologique par effacement de la faute originelle et de la faute actuelle est assuré une fois pour toutes par un sacrifice divin (mort du Christ), acte à la fois opératif et déclaratif. L'efficence du repentir, entièrement transposée dans la foi, se vide de sa portée ontologique. Simple mouvement affectif il s'exerce dans la crainte et l'incertitude des décrets

divins. Il tend à s'évanouir dans le quiétisme. Sans liberté humaine authentique, pas de repentir authentique. Le paradoxe métaphysique de la liberté n'est pas surmonté.

b) Face à la transcendance immanente et personnelle, l'homme sans la garantie d'aucune médiation tente de surmonter radicalement le paradoxe métaphysique de la liberté. Le repentir prétend jouir d'une efficience ontologique totale. Mais la certitude de cette efficience demeure subjective et sans critérium. Face à la transcendance muette, la liberté humaine soutenue par un mouvement de croyance s'arroge un pouvoir dont elle n'a aucune garantie objective. L'angoisse demeure en elle face au mystère de la miséricorde et de la justice divines.

VI. TRANSCENDANCE COMME
IDÉAL SOUTENANT UN
IMPÉRATIF CATÉGORIQUE
DE PORTÉE UNIVERSELLE

La liberté humaine dans l'action n'est plus que la médiation concrète entre les formes transcendantales de la raison pure et les impératifs catégoriques

de la raison pratique. Le repentir conserve sa structure affective, mais il se vide de toute prétention ontologique et se réduit à une sorte de jugement. — La transcendance et la liberté humaine ont perdu leur caractère existentiel et le paradoxe métaphysique de la liberté devenu antinomie est voilé par l'illusion idéaliste.

VII. TRANSCENDANCE
EXISTENTIELLE COMME
CONSTITUTIF ESSENTIEL
DE L'AGIR HUMAIN

Le paradoxe métaphysique de la liberté n'est pas surmonté, mais il est nié par suppression de la distance ontologique qui séparait la transcendance et l'agir humain.

La liberté existentielle est le constitutif essentiel du « pour-soi » en acte de transcendance. Mon projet libre est fondamental car il est mon être. Dans l'action libre l'homme se crée en même temps qu'il crée son œuvre. L'acte passé qui a eu son efficience

ontologique et dont j'assume la responsabilité « absolue » ne saurait être repris, car, radicalement, je ne suis plus aujourd'hui celui qui a commis telle action hier. La notion de repentir n'a plus de sens. L'efficience ontologique qui constitue son étoffe, a été radicalement transposée sur l'agir. Le repentir est un contre-sens existentiel. L'homme incapable de répondre aux exigences de la conscience de soi comme unité est radicalement condamné à l'angoisse.

VIII. TRANSCENDANCE
COMME « L'AU-DELA »
DE LA SITUATION-LIMITE
DE L'AGIR HUMAIN

La transcendance simple « démesure de la subjectivité » ne peut être objet de représentation. Le paradoxe métaphysique de la liberté n'est ni surmonté, ni nié.

Il est assumé comme une « limite » au delà de laquelle l'action humaine libre ne rencontre plus que la nuit de la transcendance. La faute, « situation-limite », est opacité intellectuelle et irrévocabilité. Je me constitue et me reconnais coupable. Mais je suis dépassé comme liberté, et dépassé par la transcendance. Le repentir, profondément altéré, ne jouit plus d'aucune efficience ontologique. Il se réduit tout au plus à un jugement préparant la recherche de la conversion ultérieure la plus radicale à l'existence vécue, sans autre critérium qu'une expérience essentiellement subjective. Il tend à s'épuiser dans « l'acquiescement » ou la « résignation » qui sont les termes de l'oscillation entre l'indéterminé de la conscience et la transcendance ineffable.

IX. CONCLUSION Le repentir authentique suppose une transcendance non immanente, objective et personnelle. Dès qu'on réduit la distance ontologique qui sépare l'un de l'autre la transcendance et l'homme, le repentir perd ses caractères propres et finit par disparaître. Le paradoxe métaphysique de la liberté mis en relief avec acuité par le repentir est rationnellement insoluble. Dans cet irrationnel l'esprit

humain introduit la légalité et la causalité par le truchement d'un système de croyances considéré ou bien comme objectif et fondamental, ou bien comme mythique, suivant qu'on opte ou qu'on n'opte pas pour une transcendance vivante et personnelle. Les philosophies qui prétendent éviter le paradoxe métaphysique de la liberté sont obligées de faire coïncider de quelque manière la transcendance avec la liberté humaine. Cette opération équivaut à remplacer un mythe religieux par un mythe philosophique.

Jean CAUSSIMON (Bordeaux).